

Habitat Partagé du Climont

F.A.Q.

Qu'est-ce qu'un habitat partagé?

Un habitat partagé est l'association d'espaces privés et d'espaces communs. D'autres critères s'ajoutent à ce type d'habitat : la mixité sociale et générationnelle, une volonté d'habiter un lieu dans le respect des autres et de l'environnement, un épanouissement de la vie sociale ... Dans le cas d'ABC-Climont, le groupe d'habitat est composé d'espaces privés : des appartements autonomes avec des jardins personnels ainsi que d'un espace commun, une chambre d'amis, une buanderie pour tous les habitant.e.s, un parking avec point de recharge et un jardin/potager partagé.

Quelles sont les spécificités de l'habitat partagé du Climont ?

L'habitat partagé du Climont est intégré dans un projet plus grand. En effet, l'association ABC-Climont prévoit de rénover l'ancienne colonie de vacances à côté de cet habitat de manière à accueillir des petits groupes pour des sessions autour de 4 quatre champs thématiques : *Se ressourcer (Nature)*, *Créer (Culture)*, *Penser (Réflexion)*, *Croire (Spiritualité)*. L'accueil de manifestations culturelles, d'artistes et penseurs en résidence, mais aussi des personnes de passage (des randonneurs ou des personnes en situation de fragilité ayant besoin d'un point de chute ponctuellement) font partie du projet. Les habitant.e.s de l'habitat partagé du Climont participeront donc à la vie de l'association, seront à l'initiative de projets et aideront à leur réalisation tout en vivant leurs vies personnelles.

De plus, le souhait à l'origine du projet est de créer un habitat partagé en lien avec d'autres habitant.e.s du Climont et alentours. Ensemble, iels seront au service de la vie du projet sur le site de manière à favoriser aussi l'entraide, la cohésion et l'intégration dans le tissu local.

Pourquoi le lieu du Climont ?

L'habitat partagé se trouve au pied de la montagne du Climont à 600 mètres d'altitude. Il s'agit d'un lieu paisible et calme dans lequel l'horizon est dégagé et donne à voir une vue magnifique sur les forêts des Vosges. Un lieu parfait pour prendre de la hauteur et être au plus proche de la nature.

L'habitat partagé du Climont est situé dans un lieu chargé d'histoire. Situé sur les anciennes frontières de la France et de l'Allemagne, le Climont a été un lieu de refuge pour les mennonites venus de Suisse; lors des deux guerres mondiales, les habitants du village ont fait passer la frontière à des personnes persécutées. Ces dernières années, grâce à différentes actions culturelles telles que des séminaires ou des concerts, menées par ABC-Climont ainsi que par l'association *Augusta Victoria*, le petit hameau où subsiste de l'agropastoralisme reste un lieu de rencontre et de solidarité, de réflexion et de création, ouvert à l'autre.

A quoi va ressembler l'habitat partagé du Climont ?

ABC-Climont a fait appel à AJEANCE, une équipe d'architecture pour élaborer les plans de l'habitat partagé. Ces derniers sont en cours de création. Les premiers dessins permettent déjà de comprendre son aspect futur. Les choix architecturaux sont issus à la fois des discussions avec les architectes mais aussi avec le groupe de travail constitué des personnes intéressées et concernées par l'habitat partagé.

Financièrement, comment ça se passe ?

L'habitat partagé du Climont se compose de un T1, un T2 et deux T3.

Pour protéger les patrimoines des investisseurs et sécuriser les modes de gestion, ABC-Climont a fondé une société civile (SCI) pour la partie habitat partagé, dont la mission est de construire et gérer ce bien dans la continuité. Les apports financiers de chacune des parties, sont constitués de parts sociales, dont la répartition est encore à décider.

Il est possible d'acheter ou faire don des parts sociales permettant à quelqu'un sans moyens financiers de le louer ensuite. Par exemple, la location favorisant l'accès à ce type d'habitat à des (jeunes) personnes qui n'auraient pas les moyens d'investir la somme pour l'achat de parts.

Quand la construction démarre-t-elle ?

La construction de l'habitat partagé du Climont peut démarrer une fois que nous avons trouvé les quatre candidat.e.s. ou ceux qui souhaitent participer à l'achat des parts pour permettre à un.e résident.e sans moyens financiers pour acheter les parts d'y habiter. Deux logements ont déjà trouvé leurs futur.e.s résident.e.s. Deux restent encore à pourvoir.

Je suis intéressé.e par le projet ou je souhaite avoir des informations complémentaires, comment vous contacter ?

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 00 33 (0)6 35 35 77 52 ou par mail à cette adresse : contact@abc-climont.eu

13 janvier 2023